

Pourquoi la prochaine convention UNEDIC est-elle un scandale ?

Le gouvernement « socialiste » a entamé le 14 janvier des négociations sur la nouvelle convention UNEDIC avec le patronat et les syndicats représentatifs . Au programme, rien de bon pour nous, les précaires et les chômeurs. Pourquoi ?

Qu'est-ce qu'une convention UNEDIC ?

Une convention UNEDIC est un texte signé entre patrons, état et syndicats. Il règle l'indemnisation des chômeurs en détail. Sous ce sigle, c'est combien on touche par mois qui est déterminé.



A quelle sauce allons-nous être mangés ?

Il est possible que l'Etat, les patrons et les syndicats carpettes (CFDT, CFTC...) se mettent d'accord pour diminuer nos droits. La principale mesure serait la **dégressivité des allocations**. Pour plus de détail, voir le tableau. Le résultat des négociations sera connu début mars.

Pourquoi ce n'est pas légitime ?

Le prétexte est que les chômeurs coutent trop cher. C'est faux, le déficit de l'Unedic est de 4 milliards d'Euros. Cette somme n'est pas grand-chose comparée aux 80 milliards d'exonérations de charges patronales, alors que les taux de profit n'ont jamais été aussi élevés. La crise est celle des patrons. C'est eux qui l'ont causée, et c'est nous qui trinquons. Ce n'est pas juste.

Que pouvons-nous faire si nous ne sommes pas d'accord avec la nouvelle convention ?

Les chômeurs ne sont bien évidemment pas convoqués à la table des négociations. Du coup si nous ne sommes pas d'accord, il ne nous reste que l'action collective pour nous

faire entendre : Manifestations, rassemblement, blocage de Pôle Emploi, grève. La liste des moyens d'action est longue. C'est seulement par eux que nous pourrions influencer sur la situation.

Comment faire concrètement ?

Seuls, nous ne pouvons rien faire. Nous vous proposons de nous rencontrer pour nous organiser ensemble. Nous organisons une assemblée. Nous informerons dans un premier temps sur le contenu de la réforme, et dans un deuxième temps, on discutera des actions possibles à mener ensemble.

**Assemblée
d'information
et d'action le
XX février à XX
h
Rendez vous**

La dégressivité en chiffres

	Système actuel pour Roger	Dégressivité des allocations
ARE 1 ^{er} Trimestre	840€	840€
ARE 2 ^{ème} Trimestre	840€	728€
ARE 3 ^{ème} trimestre	840€	616€
ARE 4 ^{ème} trimestre	840€	504€

Voici un exemple avec Roger un Smicard, qui a bossé un an pour 1 120,43 € net par mois. Nous montrons d'un côté le système actuel, et de l'autre si une dégressivité de 10% par semestre était adoptée.

Contact: luttonscontrelaprecarite@gmail.com

Blog: <http://luttonscontrelaprecarite-montpellier.over-blog.net/>